
Programme de Formation

Facture électronique : obligations formats et mise en œuvre

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels impliqués dans les processus comptables, fiscaux ou achats, amenés à traiter ou à superviser la facturation et sa dématérialisation.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux et les objectifs de la réforme de la facturation électronique.
- Comprendre le cadre réglementaire et les nouvelles obligations fiscales (e-invoicing et e-reporting).
- Décrire le fonctionnement des plateformes (PPF, PDP) et les circuits de transmission des factures.
- Appliquer les règles selon différents cas d'usage en entreprise.
- Intégrer la facturation électronique dans les processus comptables et achats.



Description

Matin : Enjeux de la réforme et cadre réglementaire

Comprendre les objectifs de la réforme.

Identifier les impacts concrets pour l'entreprise.

Obligation de facturation électronique entre assujettis (e-invoicing).

Transmission obligatoire de données (e-reporting).

Mentions légales et informations requises sur les factures électroniques.

Après-midi : Fonctionnement et mise en œuvre de la facture électronique

Appliquer les obligations de facturation selon les cas de figure suivants :

- Entre deux assujettis à la TVA établis en France.
- Entre un assujetti et un non-assujetti à la TVA en France.
- Opérations exonérées de TVA.

Rôle et fonctionnement du Portail Public de Facturation (PPF) et des PDP.

Analyser les différents circuits de transmission des factures.

Modalités techniques : format, transmission, mise à jour des statuts.

Traiter les situations spécifiques : e-invoicing obligatoire, e-reporting libre ou imposé.

Intégrer la réforme dans les processus achat et comptabilité.



Prérequis

Une connaissance de base des opérations comptables constitue un atout.



Modalités pédagogiques

- Notre approche pédagogique repose sur une alternance entre apports théoriques opérationnels et mises en pratique directement issues du contexte professionnel des participants.
- Chaque thème traité s'appuie sur des études de cas concrets et des exercices pratiques, conçus spécifiquement à partir des situations réelles rencontrées dans l'environnement professionnel des stagiaires.
- Nos méthodes favorisent l'adaptation aux besoins de chaque participant afin d'optimiser leur engagement et leur apprentissage.
- L'animation privilégie une pédagogie active, favorisant les échanges, l'analyse réflexive des pratiques et une adaptation continue aux réalités professionnelles des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- Des supports pédagogiques numériques adaptés au contexte professionnel sont remis aux participants.
- Dispositifs pédagogiques variés sont mobilisés tout au long de la formation (études de cas, exercices pratiques, travaux en sous-groupes, mises en situation, jeux pédagogiques) favorisant l'apprentissage actif, collaboratif et l'appropriation des contenus.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Un QCM est réalisé en début et en fin de formation afin d'évaluer l'évolution des connaissances.
- Le suivi des stagiaires est assuré tout au long de la formation à travers des ateliers pratiques, des mises en situation et des échanges permettant d'évaluer leur participation et leur progression.

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, ou si vous rencontrez une difficulté pouvant impacter votre participation à la formation, n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons ensemble les aménagements ou adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles à mettre en place pour vous accompagner dans les meilleures conditions.